

Q. Qui est-ce qui représentait M. Bisailon?—R. Un M. Corey ou Carey.

Q. Connaissez-vous ses initiales?—R. J. A.

Q. Un Anglais ou un Canadien français?—R. Il parlait le français comme nous, on l'appelait John Carey. Je ferai remarquer au Comité qu'il ne s'est pas fait de contrebande; c'était de la marchandise qu'on achetait des marchands de gros, sur laquelle les droits de douane et d'accise avaient été payés.

Q. Si vous aviez des livres, on pourrait contrôler cela, tandis qu'on est obligé d'accepter votre parole et celle de M. Bisailon. Aviez-vous des livres d'achat?—R. Non, on achetait au fur et à mesure; ils achetaient au fur et à mesure qu'il y avait des commandes.

Q. Quels étaient vos fournisseurs?—R. Tous les marchands de gros.

Q. Sans exception?—R. Je ne dis pas que nous avons acheté partout, seulement la plupart des marchands de gros nous ont vendu.

Q. Quand avez-vous commencé à acheter?—R. Vers janvier. . . Quand la Commission des Liqueurs a-t-elle commencé? Au mois de mai 1921?

M. CALDER, C.R.: 1921.

Le TÉMOIN: Au mois de mai?

M. CALDER, C.R.: Je crois que oui, je ne suis pas certain.

Le TÉMOIN: Nous avons fait un an et quatre mois avant.

*M. Calder, C.R.:*

Q. Avant l'établissement de la Commission des Liqueurs?—R. Avant l'établissement de la Commission des Liqueurs.

Q. Vous n'avez pas acheté en dehors de Montréal?—R. Non, jamais.

Q. Vous n'avez jamais acheté directement des distilleries?—R. Jamais, monsieur.

Q. Où expédiez-vous vos marchandises?—R. Dans l'Ontario.

Q. Exclusivement?—R. Non, monsieur. Nous avons expédié dans Québec aussi.

Q. Et aux Etats-Unis?—R. Non, pas à ma connaissance.

Q. En avez-vous expédié à M. Bisailon, à sa terre, près des lignes?—R. Pas à ma connaissance, à moi.

Q. Avez-vous un livre d'expéditions?—R. Non, monsieur.

Q. En aviez-vous un dans le temps?—R. Non, monsieur.

Q. Aviez-vous des mémorandums personnels?—R. On n'en avait pas besoin, nous étions payés avant l'expédition.

Q. Mais pour vous rendre compte l'un à l'autre?—R. Je vous ai dit que ce n'est pas moi qui y voyais; c'étaient nos employés, M. Martel. . .

Q. Vous aviez une confiance illimitée en lui?—R. Du moment qu'il nous donnait l'argent tous les soirs, c'était bien aisé d'avoir confiance en lui. Nous expédions la marchandise après qu'elle avait été payée.

Q. Votre système était celui-ci: vous donniez à vos employés tant d'argent pour acheter tant de boisson, le soir ils devaient vous rendre compte de tout ce que vous leur aviez donné, plus les profits?—R. Ce n'était pas tout à fait cela.

Q. Quel était le système alors?—R. Le système: ce dont ils avaient besoin, ils l'achetaient, je le payais.

Q. Vous le payiez directement aux fournisseurs?—R. Aux fournisseurs.

Q. Le soir, ils devaient vous rendre compte de la collection?—R. De la collection.

Q. Aviez-vous un entrepôt ou si les marchandises étaient expédiées directement, sur vos ordres, des fournisseurs à votre client?—R. Nous expédions directement, des fois; des fois, l'expédition se faisait par le département d'expédition des différents fournisseurs.